

| | |
|--|--|
| <p>D 24-34</p> <p>PRÉSENTATION DES PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ÉTUDE PRE-OPÉRATIONNELLE POUR « L'ATTRACTIVITÉ DES PETITES CENTRALITÉS » AVEC LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS ET L'EPFN.</p> <p>Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p> | <p>L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjointes au Maire, Alain BERTAUD, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Sylvia FLEURY, Nathalie MAHIER, Joanna DE KERGORLAY, Didier FRAGASSI et Antoine ARIF, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Alain GOSSELIN : pouvoir donné à Catherine POULAIN Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN Céline VOISIN : pouvoir donné à Dominique FROT Patrick BLOSSE: pouvoir donné à Antoine ARIF</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p> |
|--|--|

Laurent LAEMLÉ rappelle aux membres du conseil municipal que par délibération n° D23-64 du 20 juillet 2023, il avait été approuvé la signature d'une convention de partenariat entre le département du Calvados, l'EPFN et la mairie de HOULGATE pour l'étude pré-opérationnelle pour l'attractivité des petites centralités.

Cette étude de 5 mois nous accompagne et nous aide à structurer nos projets.

Cette mission comporte 2 phases :

- 1/ la compréhension du territoire et définition de la stratégie d'engagement ;
- 2/ la définition de la programmation.

Laurent LAEMLÉ rappelle que le Cabinet d'étude en charge de l'étude, QUARTIER LIBRE, a organisé des permanences pour recueillir la population les 8 et 9 novembre 2023 et qu'une restitution a été présentée au Maire et aux adjoints le 20 décembre 2023.

Au terme de ces premières étapes, il appartient aux membres du conseil municipal de choisir 2 ou 3 actions proposées afin de permettre l'établissement d'un guide d'action et ainsi de solliciter le développement des 3 actions suivantes par le bureau d'étude QUARTIER LIBRE.

Pour se faire, les élus ont été réunis en conseil en commission le mercredi 28 février 2024.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident :

- De retenir les 3 actions suivantes qui seront développées par le cabinet d'étude, à savoir :
 - Thématique 1 « reconfigurer des axes structurants » - projet 1.2 : La Route de la Vallée, du camping à la plage ;
 - Thématique 2 « connecter le centre-bourg à son environnement » - projet 2.1 : faire du pré Blandin un parc paysager ;
 - Thématique 3 « structurer les polarités émergentes » - projet 3.1 : reconfigurer l'îlot de la mairie ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.



Olivier COLIN,
Maire.